



COUPE DE MONTRÉAL # 2 / CHAMPIONNAT DU QUÉBEC # 3

RÈGLEMENT PARTICULIER – 3 JUIN 2018

1. ÉVÉNEMENT

Cet événement présente la deuxième manche du Championnat de la Coupe de Montréal et la troisième manche du Championnat du Québec de karting 2018.

Informations: Club de Karting de Montréal: Patrick Moreau (514) 312-1711 # 223 info@srakarting.com

2. SITUATION DU CIRCUIT

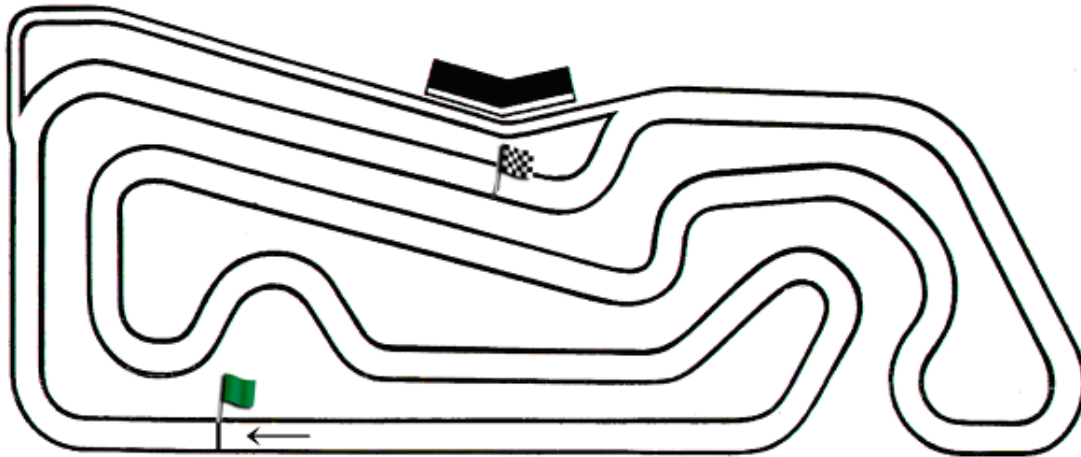
SRA Karting International inc est situé au 270 Ludger-Rochon à St-Roch-de-L'Achigan, QC, J0K 3H0.

Téléphone: (450) 588-5622 Site internet: www.srakarting.com

3. DESCRIPTION DU CIRCUIT

La configuration du circuit pour l'événement est celui indiqué sur l'image ci-bas, sauf pour les départs des catégories Shifters et Shifter Masters qui se fera à la ligne de départ /arrivée.

La configuration a une longueur de 1234 mètres et comporte 12 virages. Toutes les sessions se dérouleront dans le sens horaire.



4. CLUB HÔTE

Le club hôte pour cet événement est le Club de Karting de Montréal.

5. RÉGLEMENTATION

Le présent règlement particulier précise les éléments spécifiques à cet événement. Il est publié en complément du règlement du championnat de la Coupe de Montréal disponible sur le site du championnat à l'adresse www.coupedemontreal.com

6. HÉBERGEMENT

Hôtel Impéria

2935, Boulevard De La Pinière
Terrebonne, Québec J6X 0A3
Tel : 1-888-472-3336

Hotel Super 8 Lachenaie

1155, avenue Yves Blais,
Lachenaie, Quebec J6V 0A9
Tel : 1-866-863-6360

Hilton-Laval

2225, Autoroute des Laurentides
Laval, Québec, J7S 1Z6
Tel. (450) 682-2225 ou 1 800-
363-7948

Motel Château Terrebonne

2970 Chemin Gascon,
Terrebonne, Québec J6X 3Z3
Tel : 450-477-2000

Motel Mascouche

2905 Chemin Gascon
Mascouche, Quebec J7I 3X7
Tel : 450- 477-8555

7. INSCRIPTION

L'inscription se fera sur place samedi de 9h à 16h et le matin de l'événement de 7h15 à 8h00 au circuit (voir l'horaire sur la dernière page). Il est possible de télécharger le formulaire d'inscription en ligne sur le site www.coupedemontreal.com

8. STATION SERVICE OFFICIELLE

L'essence utilisée dans toutes les catégories (à l'exception des catégories Shifters) doit être l'essence de pompe suprême; elle sera contrôlée à l'aide d'un appareil de contrôle approprié. L'essence étalon pour cette épreuve est l'essence vendue au circuit (Shell Or)

9. STATIONNEMENT ET PADDOCK

Vous devez obtenir une place de paddock avant de vous installer auprès des responsables de SRA Karting. Toute personne installée à un endroit autre que celui désigné devra déplacer son paddock. Les véhicules devront être stationnés aux endroits désignés.

Les équipes doivent faire parvenir leur demande relative au paddock à l'adresse info@srakarting.com

Les heures d'ouverture et de fermeture du paddock sont indiquées dans l'horaire de l'événement. Ces heures seront appliquées, sans exception.

Les karts ne peuvent circuler dans les paddocks que sur un support roulant (« kart stand ») **EN TOUT TEMPS**, incluant lors des journées de pratiques.

Aucun véhicule motorisé, bicyclette, scooter ou planche à roulette n'est autorisé en aucun moment **dans le paddock ou sur le circuit**, à l'exception des véhicules officiels de l'organisation.

10. DISPOSITION DES DÉCHETS

Déchets généraux: Poubelles bleues (plusieurs dans le paddock)

Huile et pneus usagés: Derrière la clôture blanche près de l'entrée. Assurez-vous de vider vos produits dans les bons conteneurs de récupération.

11. CAMPING SUR LE SITE

Il est permis de camper sur le site à partir les soirs du vendredi 1^{er} juin et samedi 2 juin seulement. Les participants voulant camper sur le site doivent d'enregistrer auprès de SRA Karting. L'espace de camping est limité selon le principe « Premier arrivé, premier servi ». Tous les campeurs doivent signer et respecter les règles de camping. Aucun feu de camps n'est autorisé et aucun service n'est fourni. Les demandes de réservations doivent être envoyées à info@srakarting.com.

12. TABLEAU OFFICIEL

Dans les enclos, près de la tente blanche de l'école Max Karting.

13. PRATIQUES AVANT L'ÉVÉNEMENT

Il est possible de pratiquer sur le circuit, au coût de 50.00\$ + tx, selon l'horaire suivant :

Vendredi le 1er juin : 9h à 13h. Après 13h, les pilotes pourront pratiquer en alternance avec les activités de location si possible jusqu'à 17h. Vous devez acheter votre pratique auprès de l'école MAX Karting.

Samedi le 2 juin : Ouverture du site à 8h. Pratiques de 9h à 13h00. Après 13h, les pilotes pourront pratiquer en alternance avec les activités de location si possible. Vous devez acheter votre pratique au comptoir des inscriptions.

14. POLICE, POMPIERS ET HÔPITAUX

Police et pompiers : 911

Ambulance : Sur place (dimanche)

Centres Hospitaliers : **Centre Hospitalier Régional de Lanaudière** 450-759-8222
1000, boul. Ste-Anne, Joliette (Québec)

Cité de la Santé de Laval 450-668-1010
1755, boul. René Laennec, Laval (Québec)

Centre Hospitalier Pierre-Le Gardeur 450-654-7525
911, Montée des Pionniers, Lachenaie (Québec)

15. HORAIRE DE L'ÉVÉNEMENT - Dimanche 3 juin

L'horaire définitif pour la journée de dimanche sera fait immédiatement après la fin de la période d'inscription. L'horaire ci-dessous est à titre indicatif seulement, sauf pour la réunion des pilotes qui est obligatoire.

6h45 – Ouverture du site	10h00 Qualifications - 8 minutes
7h15 – 8h00 Inscriptions	11h30 Pré-finales (début)
7h45 – 8h15 Déclarations techniques à l'aire d'inspection	12h00 Diner
8h20 – Réunion des pilotes (obligatoire)	12h45 Pré-finales (suite)
8h45 – 10h Marquage des pneus	14h00 Finales
9h00 – Réchauffements	16h30 Podiums
Groupes pour réchauffements – 10 minutes	
1. Briggs & Stratton Cadet & Junior	
2. Mini MAX / MAX Junior	
3. MAX SR, MAX Masters, DD2 & DD2 Masters	
4. Briggs & Stratton SR & Masters	
5. Shifter, Shifter Masters	